

Un contrôle qualité consiste à analyser le tri des habitants avant la collecte. Les erreurs importantes sont systématiquement signalées aux habitants par le refus du bac à la collecte et par la visite d'un agent du Sietrem. Les erreurs moins importantes font l'objet d'une note déposée dans la boîte aux lettres et d'une visite d'un agent.

Observations particulières

Le 16 juillet 2018, un contrôle qualité a été effectué sur la commune de Guermantes et les résultats, comparés à ceux du 10 juillet 2017 sont les suivants :

- Le nombre de bacs ne contenant pas d'erreur ne change pas (de 83,5 % à 83,3 %)
- Le nombre de bacs notés avec de petites erreurs ne change pas (de 14,4 % à 14,7 %)
- Le nombre de bacs refusés (2,0 %) constant par rapport au dernier contrôle qualité (2,1 %).

Les bacs notés, cumulés aux bacs refusés constituent les refus du centre de tri et engendrent un surcoût important. Ils sont pour ce contrôle qualité de 16,7 % alors qu'ils étaient de 16,5 % le 10 juillet 2017.

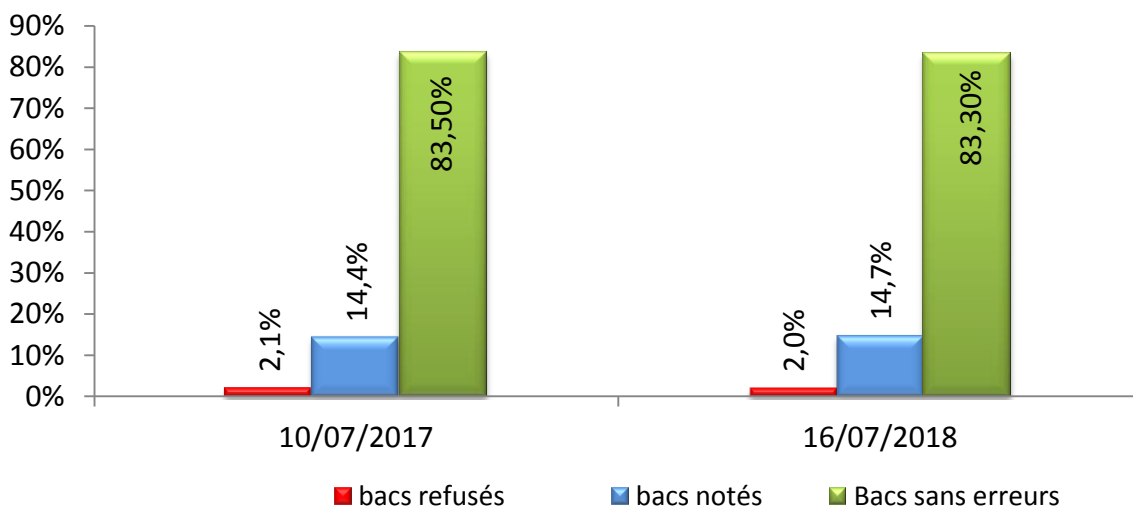
Les données relevées soulignent que les principales erreurs sont encore dues à la confusion entre les plastiques recyclables (bouteilles, bidons et flacons) et ceux qui ne le sont pas (films plastiques, barquettes...). On note un pourcentage important (10,8 % des bacs contrôlés) d'objets divers non recyclables (Bois/jouets/mouchoirs/essuie tout/déchets en sac/déchets de salle de bain/écouteur).

Intervention du syndicat

Les agents du SIETREM sont mobilisés pour améliorer l'information auprès des habitants. Cependant, afin d'améliorer l'efficacité des futures campagnes de sensibilisation, le soutien de votre commune est nécessaire à travers vos outils de communication.

Des réunions publiques, des interventions sur le marché et des articles dans le journal municipal, peuvent être effectués. Le Sietrem se tient à votre entière disposition pour vous fournir toute la documentation nécessaire.

Evolution de la qualité des bacs contrôlés



Bilan des bacs contrôlés :

	16 juillet 2018		10 juillet 2017
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
<i>Bacs contrôlés</i>	102		
<i>Bacs refusés</i>	2	2,0%	2,1%
<i>Bacs notés : petites erreurs</i>	15	14,7%	14,4%
<i>Bacs corrects</i>	85	83,3%	83,5%

Répartition des erreurs dans l'ensemble des bacs contrôlés (*) :

	16 juillet 2018		10 juillet 2017
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
<i>Plastiques</i>	12	11,8%	16,5%
<i>ordures ménagères</i>	0	0,0%	1,0%
<i>Polystyrène</i>	4	3,9%	3,1%
<i>Divers</i>	11	10,8%	5,2%
<i>Sans erreur</i>	102	83,3%	83,5%

(*) : Un même bac peut contenir plusieurs erreurs. Le total peut donc être supérieur à 100 %.

Erreurs observées dans les bacs refusés :

	16 juillet 2018		10 juillet 2017
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
<i>Plastiques</i>	2	100,0%	100,0%
<i>ordures ménagères</i>	0	0,0%	50,0%
<i>Polystyrène</i>	1	50,0%	0,0%
<i>Divers</i>	1	50,0%	50,0%

Secteur contrôlé :

avenue des 2 châteaux, villa merelle, villa le notre, villa raphael, villa jean B Huet, allée jehan de brie, rue de lilandry, allée rond du cerf, villa robert de cotte, villa van loo, allée R du Cerf, villa hardouin mansart, rue andré thierry, allée thibault de champagne, rue chevret,

